AFFJUR/DC-2024-17
DECISION DU MAIRE

Objet : **Dépôt de plainte contre les fils de Monsieur DUMORTIER**

Le Maire,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2122-22 et L.2122-23 ;

Vu la délibération n°2023-104 du 2 Octobre 2023, portant délégation de compétences du Conseil municipal au Maire et notamment le point 16 de son article 1er ;

Considérant le décès de Monsieur DUMORTIER à son domicile en date du 4 octobre 2023 ;

Considérant que Monsieur DUMORTIER n'est pas considéré comme un indigent étant donné qu'il a 2 fils David et Jérémy DUMORTIER ;

Considérant qu'à ce jour le corps du défunt est en décomposition, il convient d'inhumer Monsieur DUMORTIER le plus rapidement possible ;

DECIDE

Article 1 : **De déposer** plainte envers les fils de Monsieur DUMORTIER afin qu'ils pourvoient aux frais d'obsèques de leur père.

Article 2 : De Mandater Madame Isabelle GARCIA, Directrice des Affaires générales, au sein de la Ville de Trappes, pour engager la procédure au nom et pour la Commune de Trappes.

Article 3 : La présente décision peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou affichage d'un recours pour excès de pouvoir auprès du Tribunal Administratif de Versailles, ou d'un recours gracieux, devant le Maire de Trappes, qui dispose alors de deux mois pour répondre. Un silence de deux mois vaut décision implicite de rejet. La décision prise, qu'elle soit implicite ou expresse, peut être déférée devant le Tribunal Administratif de Versailles pendant un délai de deux mois, à compter de sa notification.
Un recours juridictionnel peut également être déposé sur l'application Telerecours citoyens en suivant les instructions disponibles à l'adresse suivante : www.telerecours.fr. Dans ce cas, le demandeur n'a pas à produire de copies de son recours et le demandeur est assuré d'un enregistrement immédiat sans délai d'acheminement.

12 FEV. 2024

Fait à Trappes,

Ali RABEH
Maire de Trappes

MAIRIE DE TRAPPES (78190) Cabinet du Maire

Reçu du Contrôle de légalité le 13/02/2024
Identifiant : 078-217806215-20240209-8443-DE-1-1